



ANR Amitié 43

NOV 2016 Bulletin d'informations du comité de l'ANR de la Haute Loire
Siège social 78 bis avenue Foch 43000 Le Puy en Velay Tél (président) 04 71 08 70 57

Courriel: anr43@laposte.net ou christian.dessalle@orange.fr

Le mot du président

Chers collègues et amis

Les retraités ? Qui sont ils ? Autrement dit que représentent-ils ? Sont-ils des nantis ? Quel pouvoir de nuisances ont-ils ? Que peuvent -ils bloquer pour se faire entendre ? Pourquoi pas de retraités au niveau des négociations qui les concernent ? Pourquoi les coups de pouce ne sont-ils pas aussi pour eux ? Pourquoi les mesures fiscales sont-elles toujours négatives à leur égard ? Pourquoi leurs pensions sont-elles gelées ? Etc.... Toutes ces questions montrent que si l'on veut se faire entendre dans le chahut actuel, il est nécessaire que nous soyons nombreux et l'ouverture de notre ANR, sans que cela nous conduise à perdre notre identité culturelle, peut représenter une opportunité à cet égard.

N'attendons pas d'être plumés pour nous réveiller

Penser à nous c'est bien mais penser aux autres c'est encore mieux. Dans le dictionnaire des idées reçues, Flaubert citait : « Égoïsme, se plaindre de celui des autres, et ne pas s'apercevoir du sien »

Demandons nous ce que nous pouvons faire pour défendre les autres, les aider, les rencontrer, les divertir, les informer, bref partager avec eux ce que nous savons faire. Ce sont là les valeurs de notre association.

Nous recherchons des adhérents (tes) désirant s'impliquer dans notre association au sein du conseil d'administration (4 réunions annuelles minimum) et participer de temps en temps aux permanences des mercredis et vendredis matin de 9h à 11h. Nous avons un besoin urgent de sang neuf et d'idées nouvelles.

Vous pouvez faire acte de candidature à l'aide du coupon réponse ci-joint.

Christian DESSALLE

Assemblée générale de l'ANR à Paris.

Les 24 et 25 mai s'est tenue à Paris, l'assemblée générale de l'ANR. Dans un souci d'économie ces AG se tiennent désormais tous les deux ans sous une forme allégée à laquelle seuls les présidents et les administrateurs participent. Au cours de cette AG, après présentation des rapports moral et d'activités 2015, les comptes des différents groupes et du siège ont été approuvés. Un vote à bulletin secret a reconduit pour 6 ans le mandat du commissaire aux comptes (environ 50 % pour, 35 % contre, et 15 % d'abstentions). Un débat sur la poursuite de l'ouverture a eu lieu et une motion a été discutée. Des interventions de La Poste, de la MG et de la DNAS ont clôturé les débats. Vous trouverez la motion et de plus amples informations dans le numéro de la voie de l'ANR n°477

Le voyage 2017.



Il aura lieu du 28 mai au 2 juin
Nous irons à Métabief dans le Doubs en plein cœur du Jura. Nous avons pensé dans un premier temps à la cote d'Opale avec 1 journée en Angleterre et une à Bruges en Belgique. Le prix était d'environ 865 euros. C'est la première fois que nous aurions organisé un voyage à un prix pareil. Aussi, nous préférons vous consulter afin de connaître votre opinion.

La question est : êtes-vous prêt(e) à faire un voyage à ce tarif ? Et où ?

Merci de répondre à l'aide du coupon réponse joint en annexe.

Programme Métabief :

Jour 1 : arrivée en fin de matinée, déjeuner au village vacances Azuréva.

Après-midi : Fort St Antoine 6km, ancien fort militaire réinvesti en caves d'affinage. Installation et apéritif de bienvenue.

Jour 2 : journée à Besançon : croisière sur le Doubs, montée en petit train à la citadelle, fortifications de Vauban, déjeuner au restaurant puis visite libre du site. Dîner et soirée animée.

Jour 3 : Matin : les grottes de Vallorbe, dans le Jura vaudois, offrent un spectacle fascinant de beautés minérales mises en valeur par un éclairage naturel.

Déjeuner au village vacances Azureva.

Après-midi : Visite du musée CIMA (Suisse) Centre International d'Art et de Précision, automates, boîtes à musique, un spectacle magique.

Dîner et soirée animée.

Jour 4 : Journée autour du lac Léman : Départ pour la découverte de Vevey, déjeuner au restaurant à Evian. Visite du petit village médiéval d'Yvoire, traversée en bateau Yvoire-Nyon, reprise du groupe à Nyon et retour.

Dîner et soirée animée.

Jour 5 : Matin : Arbois, visite de la maison Pasteur et dégustation de vins à la fruitière viticole.

Déjeuner au village vacances Azureva.

Après-midi visite guidée de la Saline et du musée du sel.

Dîner et soirée animée.

Jour 6 : Libération des logements après le petit déjeuner.

Matin : Visite de la fromagerie de Métabief.

Départ après le déjeuner.

Les mêmes dispositions que celles de 2016 sont reconduites, à savoir :

Acceptation des chèques vacances uniquement pour le solde du séjour.

Prix du voyage : **580 euros**. Échéances des paiements : **Arrhes 280 euros par personne avant le 7 janvier 2017, 2ème et dernier versement 300 euros par personne avant le 22 avril 2017. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de COS PTT Retraités et adressés accompagnés du coupon réponse joint en annexes à ANR 43, 78 bis avenue Foch 43000 Le Puy en Velay**

La participation est ouverte à l'adhérent et à son conjoint, ou concubin, ou parents et amis, sous réserve d'adhésion et paiement de la cotisation qui leur est spécifique. L'encaissement du chèque correspondant aux arrhes confirmera votre participation au voyage. Aucune confirmation écrite ne sera envoyée aux demandeurs. La date de réception des chèques conditionnera l'ordre d'inscription au voyage, une liste d'attente sera éventuellement établie. Tout désistement devra être signalé le plus tôt possible et au plus tard 48h avant le départ.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Mr LAURENT
Tél 04 71 09 49 03 ou Mme DESSALLE 06 81 21 25 02.

Le car partira du garage Schmitt et du centre culturel de Vals en direction de Saint Etienne. Signalez sur votre bulletin d'inscription si vous souhaitez un autre lieu de ramassage éventuel dans cette direction, les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

Cadeaux aux aînés :

Toutes celles et ceux qui ont fêté en 2016 leur anniversaire de 75, 80, 85, 90, etc...ans vont recevoir d'ici quelques jours par La Poste ou portée à domicile, une petite gâterie. Merci de nous signaler les oublis toujours possibles malgré le soin apporté à la liste des bénéficiaires.

Brioude et Yssingeaux :

Pour les adhérents de ces 2 secteurs géographiques nous organisons une petite réunion conviviale et de partage durant laquelle nous dégustons la brioche et prenons le verre de l'amitié. Cet après-midi vous est dédié et nous aurons plaisir à vous rencontrer et répondre à vos questions. Venez nombreux et inscrivez vous au **04 71 09 32 32 ou 04 71 08 70 57**

Nous serons présents à Yssingeaux le jeudi 8 décembre à la ferme de Lavée à 14h15 ; et pour le Brivadois le jeudi 15 décembre à la salle des fêtes de Cohade à 14h30.

Permanences :

Elles ont lieu à notre siège tous les vendredis matin de 9h à 11h30, (porte à coté du COS). Celui-ci étant désormais ouvert les mardis de 8h30 à 11h45, les mercredis de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h45, ainsi que les jeudis de 13h45 à 16h45. Nous sommes également présent **les mercredis matin de 9h à 11h.**

Nouveau, pour consulter le site de l'ANR , tapez ansiege sur votre moteur de recherche, puis l'identifiant : adherent, puis le mot de passe : ADhe2016

Retraités France Télécom Orange : gratuité de la ligne fixe

Lors de ses différents contacts avec notre association Stéphane Richard a maintenu le principe de la gratuité de l'abonnement à la ligne fixe par le RTC (Réseau Téléphonique Commuté) pour les retraités de France Télécom et orange (tout au moins tant que le RTC subsiste (NDRL)).

Certains de nos adhérents ont cependant perdu ce bénéfice lors d'une modification de leurs services demandée auprès d'Orange et ils ont attiré notre attention sur leurs difficultés. Des renseignements ont été pris auprès d'Orange et les éléments suivants peuvent être précisés.

Dans les faits : le retraité ne peut conserver le maintien de sa ligne fixe RTC et la gratuité de l'abonnement que dans les 2 cas suivants :

- lors d'un déménagement ou lors du départ en retraite. S'il dispose d'un accès internet (offre spécifique retraités/salariés), il pourra également le conserver.
- lors d'une demande de modification de son offre internet (exemple : évolution d'une offre « Découverte » vers les illimités,...) il peut maintenir sa ligne fixe RTC et son nouveau forfait internet sera considéré comme une offre spécifique retraités/salariés.

Attention par contre : Les offres Livebox (Zen, Play ou Jet) sur ligne fixe ne sont pas compatibles avec la gratuité de l'abonnement (la facture étant unique).

Les offres Open ou Livebox sans ligne fixe ne permettent plus de faire apparaître une « gratuité » de la ligne fixe.

Dans les 2 premiers cas, il faudra donc bien s'identifier comme retraité d'Orange pour bénéficier de la gratuité de l'abonnement de la ligne fixe car le vendeur, n'ayant pas accès dans son SI à ces offres réservées aux retraités et salariés, devra faire appel au back office spécialisé. Il convient donc d'insister auprès du conseiller lors d'un contact d'un retraité avec Orange, que ce soit par courrier, par mail, par téléphone ou physiquement dans une boutique. Il est nécessaire d'être ferme pour dire qu'on est un retraité de l'entreprise, et qu'à ce titre, on bénéficie d'un abonnement spécial (abonnement ligne fixe gratuite et/ou d'une offre internet particulière réservée aux salariés-retraités) et qu'on souhaite le garder.

Toutefois, les offres Livebox (Zen, Play ou Jet) sur ligne fixe, comportent une facture unique pour la ligne RTC et l'internet avec des communications illimitées retransmises sur le RTC. Ces offres ne sont pas compatibles avec la gratuité de l'abonnement.

Pour garder la gratuité de l'abonnement, le retraité doit impérativement garder son abonnement RTC facturé à part et une offre internet à part, par exemple « découverte » ou « réservée retraité/salarié ». les communications téléphone illimités seront alors sur la VOIP de la Livebox avec un numéro en 09...

Pour celui qui veut modifier son abonnement internet, les offres Open ou Livebox sans ligne fixe ne permettent plus de faire apparaître une « gratuité » de la ligne. Cette suppression n'a d'ailleurs aucune incidence sur le coût à payer. La seule contrainte est qu'on ne peut plus faire passer des services du type alarme classique,...utilisant le RTC. Toutes les communications passeront par le service IP. S'il y a un problème, le retour en arrière est très difficile et les solutions à mettre en œuvre font débats.

Orange : nouveaux créneaux horaires pour l'accueil téléphonique des retraités

CONTACTS :

Téléphone : 0810 007 221, vous pouvez joindre un conseiller,

le lundi, mardi et jeudi 9h00 à 12h15, en dehors de ces plages horaires, le serveur vocal interactif diffuse 24h /24 des informations relatives aux droits d'accès et aux différentes prestations. Vous pouvez également consulter les différents modes d'emploi publiés sur le site en fonction de la nature de votre demande.

Pendant les vacances scolaires, la permanence d'urgence vacances enfants est accessible au 0800 808 800 (contactez ce numéro uniquement en cas de réelle urgence).

Internet : www.ce-orange.fr

E-mail :

Inscription : retraites.inscription@ccues-ft.fr

Quotient Familial : retraites.qf@ccues-ft.fr

Guichet Loisirs : retraites.guichetloisirs@ccues-ft.fr

Bon plans : retraites.bonsplans@ccues-ft.fr

Chèques vacances : retraites.chèquesvacances@ccues-ft.fr

Vacances enfants : retraites.ve@ccues-ft.fr

Prestations d'action sociale : retraites.pas@ccues-ft.fr

Aide à l'autonomie : retraites.autonomie@ccues-ft.fr

Pour toute autre question : retraites.accueil-ft.fr

Courrier :

Gestionnaire pour le compte des CE

ASC/ accueil ouvrants -droits

TSA 10003

41965 Blois cedex 09

Prestations La Poste :

Transfert des prestations Chèques Vacances (CV) et Aide au maintien à Domicile (AMD) de La Poste à la Fonction Publique.

Le COGAS (Comité de Gestion des Affaires Sociales) de La Poste a décidé le 17 février 2016 que, désormais et à partir du 1^{er} mars 2016, les Chèques Vacances et l'Aide au Maintien à Domicile seraient désormais gérés par la Fonction Publique d'État. En effet il apparaît que cette modification sera plutôt favorable aux postiers. Bien évidemment, ces prestations qui auraient été accordées antérieurement au 1^{er} mars seront maintenues jusqu'à leur terme.

A partir du 1^{er} mars, vos demandes sont à effectuer auprès de la Fonction Publique d'État :

Pour le chèque-vacances : Téléphone : 0810 89 20 15 (coût d'un appel local)

Site internet : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

Adresse : CNT Chèques-Vacances Demande

TSA 49101

76934 Rouen Cedex

Pour l'aide au Maintien à Domicile (AMD) : Téléphone : **0970 29 90 40**

- Service d'information de la fonction publique **0971 10 39 60**

- Service d'information de l'Assurance retraite : site internet :

www.fonction-publique.gouv.fr/amd

www.lassuranceretraite.fr

Pour toute question ou toute information complémentaire, les conseillers se tiennent à votre disposition. Vous pouvez les contacter en appelant la ligne d'action sociale de La Poste du lundi au vendredi de 9h à 17h : **0800 000 505** (service et appel gratuits).

E-mail : offre.sociale@laposte.fr



UNE PENSÉE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS



Mme VISSAC Solange	Brioude
Mr GAGNE Robert	Blavozy
Mr AJASSE Emile	Le Puy en Velay
Mme BIANCARELLI Yolande	Brioude
Mr CHANIAL René	Le Puy en Velay
Mr VALETTE Joseph	Yssingeaux
Mr BRETTEL Léopold	Yssingeaux
Mr BERLAND André	Vals près Le Puy
Mme BONHOMME Gisèle	Brives Charensac
Mr RIOCREUX Victor	Siaugues Sainte Marie

Galette des rois et Loto :

Le centre culturel de Vals pourra nous accueillir le samedi **7 janvier 2017** à partir de **14h15**. Comme d'habitude de nombreux lots seront à disposition des gagnants et un petit entracte permettra de déguster la galette des rois. La participation de 2 euros perçue à l'entrée donnera droit à un carton. Des cartons supplémentaires seront à la disposition des joueurs au prix de 1 euro. Merci de renvoyer le bulletin réponse (indispensable pour organiser la salle et prévoir les achats de galettes et papillotes) avant le 31 décembre 2016.



L'ANR Groupe 43 recrute VOLONTAIRES pour conseils à la réalisations d'un site intrernet 04 71 08 70 57

La Trésorerie :



Au 31 mai 2016, l'ANR 43 comptait 620 adhérents. Seuls 469 étaient à jour de la cotisation 2016. Début juin une lettre nominative et des coups de fil de rappel ont été envoyés à environ 150 retardataires.

Cet envoi nous a occasionné plus de 100 euros de frais

(affranchissement, papier, enveloppes etc.) et 5h de notre temps.

Vu la conjoncture actuelle, la baisse des subventions et le trop petit nombre de bénévoles il est regrettable de perdre ainsi de l'argent et du temps.

RAPPEL :

La cotisation à l'ANR est annuelle, elle correspond à l'année civile.

Cette cotisation est obligatoire pour les adhérents «Amicale Vie » ainsi que ceux ayant demandé et obtenu les 10 % d'Orange.

Chaque adhérent principal a la possibilité de prendre l'adhésion avec son conjoint ou son concubin. Tous deux ainsi qu'éventuellement leurs enfants handicapés bénéficient alors de notre responsabilité civile en cas d'accident survenu lors de manifestations organisées par l'ANR.

Le tarif Réversion est accordé aux veuves/veufs sans autre revenu que la demi retraite du conjoint décédé.

Secourisme :

En collaboration avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers, nous organisons une séance de formation à l'utilisation d'un **défibrillateur le 1^{er} décembre 2016** à notre siège 78 bis avenue Foch au PUY dans un premier temps. Inscrivez vous vite dès à présent au 04 71 09 28 37, nous verrons si nous pouvons la décentraliser.

Sécurité routière

Nous avons déjà organisé plusieurs sessions de remise à niveau du code de la route, test de réflexes et vérification de la vue. Merci de vous inscrire et de préciser le lieu souhaité pour cet atelier.

Sophrologie :

S'il vous arrive d'avoir envie :

- de vous occuper un peu plus de vous,
- de prendre du temps pour respirer,
- de desserrer la pression (de l'entourage, du quotidien, de l'actualité...)
- de vous sentir exister plus concrètement dans votre corps, avec une tête plus « légère »,
- ou plus simplement de vous détendre dans la bonne humeur...

Un cycle de 10 séances vient de débuter le jeudi 6 octobre, elles ont lieu à notre siège au Puy les jeudis de 10h à 11h. Nous relancerons un nouveau cycle en début d'année 2017. Inscrivez vous à l'aide du bulletin réponse. Si le nombre d'inscrits est suffisant sur Brioude ou Yssingaux nous en organiserons. (7 à 10 personnes souhaitées).

Les marches du dernier jeudi du mois.



Le Bouchet Saint Nicolas

Ça marche ! On est de plus en plus nombreux !
C'est le but, se rencontrer, se divertir bref partager.

Programme 2017

Jeudi 30 mars : **Mazeyrat d'allier.** Jeudi 27 avril : **Chaspuzac.**

Mercredi 24 mai (à cause de l'ascension) : **Champagnac le vieux.**

Jeudi 29 juin : **Allegre.** Jeudi 27 juillet : **Montusclat**

Jeudi 31 août : **Tiranges.** Jeudi 28 septembre : **Ste Sigolène.**

Jeudi 26 octobre : **St Vidal.**

RAPPEL :

Chacun marche sous sa responsabilité civile, la marche est d'environ 8 km classée assez facile, le matin de 9h30 à 12h30. Déjeuner au restaurant pour 14 à 18 euros. L'après-midi visite de monuments, musées ou curiosités locales. Ces journées se veulent conviviales et de découvertes de notre beau département. On ne parle pas boulot c'est fini et bien fini. Un covoiturage est organisé d'après les inscriptions qui ont lieu auprès de Christian Dessalle 04 71 08 70 57 ou christian.dessalle@orange.fr. Si l'on a des difficultés pour marcher ou si l'on n'a pas envie, on peut venir simplement déjeuner, c'est avec un réel plaisir que nous accueillons nos plus anciens que nous ne rencontrons pas souvent. Merci de bien vouloir noter les dates ci-dessus.

Assemblée Générale 2017

Elle aura lieu à La **Crèche à La Chomette** le **jeudi 6 avril 2017**. Après l'assemblée



générale, le repas sera pris en commun dans ce même restaurant. Un car pourra être mis à la disposition des participants au départ du centre culturel de Vals à **8h15**, avec arrêt place Michelet à **8h20**, d'autres arrêts pourront avoir lieu sur le parcours. Si vous prenez ce moyen de transport merci de le préciser sur le bulletin réponse avec l'arrêt souhaité. S'il y a suffisamment de demandes ce car sera mis en

place. La participation au repas est fixée à 25 euros + 2 euros si vous prenez le car. Établir le chèque à l'ordre de ANR 43. **Une visite est prévue pour les conjoints qui ne participent pas à l'AG**



St Paulien
Château de la Rochelambert

Journées d'informations organisées par l'UFC QUE CHOISIR :

Nous en avons organisées plusieurs concernant les fraudes et les arnaques dont une à Cohade, le 3 octobre à notre siège la réunion portait sur l'alimentation (les astuces pour manger équilibrer au juste prix, la liste des ingrédients à décrypter et leurs valeurs nutritionnelles.).

Autres Ateliers :

Généalogie, Informatiques, Internet, Équilibre, Mémoire, Diététique, Formation risques domestiques, Journée patrimoine peuvent être organisés.

Ces ateliers ont été déjà proposés et pour certains effectués, si vous êtes intéressés, inscrivez vous à l'aide du coupon réponse afin que nous fassions le recensement des besoins. Si les candidatures sont suffisantes nous ferons ou referons.

Parité homme/femme :

Ce dossier est toujours d'actualité. Pour les gens que vous connaissez, partis en retraite entre le 17/05/1990 et le 01/01/1997, ne leur fournissez pas de documents car vous risquez de leur donner ses informations erronées ou incomplètes qui peuvent faire rejeter leur demande. Cela s'est déjà produit et il n'est plus possible de revenir en arrière pour reprendre le dossier. Faites les adhérer à l'ANR. Dans notre département, plus de cent dossiers ont abouti.

Concernant la dernière affaire de parité pour les collègues masculins partis en retraites depuis moins d'un an, 400 dossiers ont été déposés sur le plan national. N'hésitez pas à nous contacter. Tél 04 71 09 32 32

La Sortie d'une journée : le dimanche 25 juin 2017

Elle aura lieu à **LAVASTRIE** dans le Cantal :

Route pour le Cantal via Brioude et l'autoroute A75....

Petit circuit en autocar à la découverte du viaduc de Garabit et de la retenue de Grandval (vues sur le belvédère de Mallet, sur le château de Alleuze...). Continuation pour Lavastrrie.

A 11h30 : découverte de Musée de l'Agriculture d'autrefois (les outils, les débuts de la mécanisation agricole et l'attelage de bœufs ...).

Apéritif dans le musée, puis déjeuner dansant au restaurant.

(possibilité de jouer à la belote ou pétanque ou de marcher dans le secteur!)

Retour au Puy via St Flour ou Chaude Aigue et Brioude.

Prix 50 € environ par personne. Prix définitif et détails lors du bulletin de mai 2017.

Inscrivez vous d'ores et déjà



Sortie train à vapeur

Tence-St agrève du 3 juillet 2016

AMICALE VIE

l'Association Nationale des Retraités de la Poste et France Télécom/Orange



13 rue des Immeubles Industriels

75011 Paris

Téléphone : 01 43 79 21 28

Fax : 01 43 79 86 84

amicale-vie@orange.fr Site : www.amicale-vie.fr

Amicale-Vie : La Mutuelle de l'ANR

L'OBJET SOCIAL 1. Proposer à ses adhérents un capital-décès exonéré d'impôt, de droits de succession (selon la loi de Finances en vigueur) ou une PTIA (Perte totale et irréversible d'autonomie) jusqu'à 75 ans révolus. 2. Gérer un fonds social : Ce fonds a pour vocation d'aider les adhérents confrontés aux aléas de la vie ou victimes de catastrophes naturelles. Une aide financière est attribuée à la demande de l'adhérent intéressé, après examen du dossier par la Commission « Fonds social ».

LE CONTRAT

- Vie entière par tacite reconduction.

- LE CAPITAL-DÉCÈS

Versé 48 h ouvrées après la réception des pièces justificatives.

- L'OFFRE en 10 points :

1. Pas d'examen médical, (un simple questionnaire de santé pour les adhérents âgés de plus de 71 ans)
2. Pas de frais de dossier, pas de droits d'entrée
3. Liberté de choix du bénéficiaire (personne physique ou personne morale)
4. Liberté de choix du capital (10 niveaux)
5. Cotisation constante quel que soit l'âge, protection vie entière
6. Doublement ou triplement du capital en cas d'accident
7. Capital exonéré de droits de succession (dans les limites de la législation)
8. Capital versé sous 48h (après la réception des justificatifs nécessaires)
9. Fonds social de solidarité AMV
10. Accompagnement personnalisé

Exemple : pour un capital de 4000 euros **moins de 66 ans** = 151,20 € l'an (soit 12,60 € par mois) **Moins de 71 ans** = 199,80 € l'an (soit 16,55 € par mois)

Pour tous renseignements complémentaires contactez :

Régine Bayle 04 71 02 20 83 ou Claudette RICHARD 04 71 09 32 32

m

m

COUPON RÉPONSE GLOBAL (1) Rayez la mention inutile

Mr,Prénom.....

si couple 2ème personne

Mme,Prénom.....

Adresse.....

Tél.....e-mail.....

COTISATION ANNUELLE		Retraités "La Poste / France Télécom"	Admis en tant que "Membres Associés"
Avec abonnement à la revue "La Voix de l'ANR"	Individuelle	20,00 €	27,00 €
	Couple	31,00 €	45,00 €
	Réversion	11,00 €	
Sans abonnement à la revue	Individuelle	11,00 €	18,00 €
	Couple	22,00 €	36,00 €
Revue seule		18,00 €	18,00 €

Établir le chèque à l'ordre de ANR 43 et l'adresser avec le coupon global complété de vos réponses 78 bis avenue Foch 43000 Le Puy.

Voyage: (1)

Identité des participants.

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

Établir un chèque de 280 euros par personne à l'ordre de COS PTT Retraités

Vous réglerez le solde par chèques vacances OUI NON (1)

Voulez vous une chambre particulière (65 € pour le séjour) OUI NON (1)

Sondage Voyage (1)

Serait intéressé(e) par un voyage à un prix d'environ 850/900 euros

Du type 7 à 8 jours OUI NON (1) cote d'Opale, Portugal (en avion)

si oui cochez une destination ou les deux.

Galette des rois et Loto du 7 janvier 2017 (1)

Nombre de personnes.....

2 euros par personnes seront perçus à l'entrée, ils donnent droit à un premier carton, puis 1 euro le carton supplémentaire.

Assemblée Générale 2017 (1)

Nombre de personnes.....joindre un chèque de 25 euros par personne à l'ordre de ANR43. Si vous prenez le car, ajoutez 2 € par personne à votre chèque. (Le chèque ne sera débité qu'après l'AG).

Candidatures (1)

OUI NON je désire participer au CA
OUI NON je désire participer aux permanences de temps en temps
OUI NON je désire participer à l'organisation de quelques activités
OUI NON désire participer à l'élaboration d'un site internet ou du prochain
ANR AMITIÉ 43

Sophrologie (1)

OUI NON m'inscrit au prochain cycle de 10 séances.
Le Puy, Brioude, Yssingeaux, (1)

Secourisme (1)

OUI NON désire participer à la formation à l'utilisation d'un défibrillateur
Le Puy, Brioude, Yssingeaux, (1)

Sécurité routière (1)

OUI NON m'inscrit à un stage de remise à niveau du code de la route.
Le Puy, Brioude, Yssingeaux, (1)

Autres Ateliers (1)

Généalogie	OUI NON
Informatique	OUI NON
Internet	OUI NON
Équilibre	OUI NON
Mémoire	OUI NON
Diététique	OUI NON
Risques Domestiques	OUI NON
Journée Patrimoine	OUI NON
Informations QUE CHOISIR	OUI NON

Sortie d'une journée (1)

OUI NON m'inscrit à la sortie à Lavastrie. Nombre de personnes.....

Possibilité de ramassage le long du parcours (à préciser)

La demande du chèque exact et les détails vous parviendrons avec l'ANR Amitié 43 du mois de mai 2017

